



## ÉTABLISSEMENT

Communauté  
d'Agglomération Creil Sud  
Oise (60)  
24 rue de la Villageoise  
60106 Creil

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, 24 rue de la Villageoise, 60106 Creil, FRANCE. Tél. : +33 344647474. Courriel : e.lammelin@creilsudoise.fr. Code NUTS : FRE22.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.creilsudoise.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Mairie de Creil, , place François Mitterrand , 60100 creil, FRANCE. Courriel : [info@mairie-creil.fr](mailto:info@mairie-creil.fr). Code NUTS : FRE22. Adresse internet : <http://creil.fr>.

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <http://marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Service de transports extrascolaires qualifiés de « réguliers » et des prestations de services de transports ponctuels.

**II.1.2) Code CPV principal**

60000000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Le marché est un groupement de commande constitué de 7 communes et de l'EPIC Creil Sud Oise Tourisme. L'agglomération Creil Sud Oise en est le coordonnateur. La consultation concerne le service de transports extrascolaires qualifiés de « réguliers » et des prestations de services de transports ponctuels dont les descriptions techniques sont définies dans le CCTP. Le marché est un accord cadre traité à bon de commande à prix unitaire. Le montant maximum de commandes sur deux années est fixé à : - lot 1 : 300 000 EUR HT - lot 2 : 500 000 EUR HT Chaque lot est multi-attributaires et pourra être attribué, au maximum, à deux opérateurs économiques. la répartition des bons de commande est précisée dans le CCAP. Pour chaque lot, le marché prend effet à compter du 1er septembre 2022 pour une durée de vingt-quatre mois reconductible 1 fois.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 1600000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

### II.2) DESCRIPTION

#### LOT N° 1

**II.2.1) Intitulé :** Transports réguliers extrascolaires

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

60000000 , 60130000 , 60172000

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE22

**Lieu principal d'exécution** : Les prestations se dérouleront en fonction des lieux définis par les membres du groupement désignés à l'article 1.2 du RC

### II.2.4) Description des prestations

Transports des élèves pour des activités scolaires complémentaires (piscine) ou vers un restaurant scolaire en période scolaire du lundi au vendredi.

### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### II.2.6) Valeur estimée

### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le marché prendra effet à compter du 1er septembre 2022 pour une durée de vingt-quatre mois.

Les modalités de reconduction sont décrites à l'article 4 du CCAP. Toutefois, le marché pourra durer jusqu'à quatre ans et s'achèvera au plus tard le 31 août 2026.

Chaque lot sera reconduit séparément et pourra ainsi avoir une date de fin de marché différente.

### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération** : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options** : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique** : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### LOT N° 2

**II.2.1) Intitulé** : Transports ponctuels

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

60000000 , 60130000 , 60172000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRE22

**Lieu principal d'exécution** : Les prestations se dérouleront en fonction des lieux définis par les membres du groupement désignés à l'article 1.2 du RC

**II.2.4) Description des prestations**

Transports ponctuels pour des adultes ou des enfants pour des courtes, moyennes ou longues distances tout au long de l'année en semaine et le week-end

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 24

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : Le marché prendra effet à compter du 1er septembre 2022 pour une durée de vingt-quatre mois.

Les modalités de reconduction sont décrites à l'article 4 du CCAP. Toutefois, le marché pourra durer jusqu'à quatre ans et s'achèvera au plus tard le 31 août 2026.

Chaque lot sera reconduit séparément et pourra ainsi avoir une date de fin de marché différente.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération** : Non

**II.2.11) Informations sur les options**

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

###### Liste et description succincte des conditions :

Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (renseignements à inscrire dans le formulaire DC1),  
Il est demandé au candidat de désigner la (les) personne(s) habilitée(s) à recevoir les communications du pouvoir adjudicateur par l'intermédiaire de « la fiche contact ». Ce document permet à l'acheteur, en cas de nécessité, de transmettre par e-mail directement au service ou la personne en charge du dossier tous les courriers nécessaires au déroulement de la procédure.

##### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

##### III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : chauffeur de bus/ de car

##### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

##### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

##### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

### **Section IV : Procédure**

#### IV.1) DESCRIPTION

##### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

##### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 2

##### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

##### IV.1.5) Information sur la négociation

##### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

##### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

#### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

##### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Mardi 10 mai 2022 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

Date : mardi 10 mai 2022 - 14:00

Lieu : CREIL.

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

L'Agglomération Creil Sud Oise est coordonnateur du groupement de commandes. Les autres membres sont les Communes de Cramoisy, Saint-Vaast-Lès-Mello, Thiverny, Saint-Leu-d'Esserent, Montataire, Creil, Villers-Saint-Paul et l'EPIC Creil Sud Oise Tourisme.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier , 80000 Amiens FRANCE. Tél. +33 0322336170. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier , 80000 Amiens FRANCE. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>.

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

08 avril 2022